

Dominique LE COËNT-de BEAULIEU

Commissaire de Justice spécialisé Commissaire-Priseur

Inventaire et prisée des actifs mobiliers dépendant de la procédure de

Liquidation Judiciaire
de l'

- 2 JUIN 2025

EURL SOCIETE D'ENTRAINEMENT RODOLPHE COLLET

13 Allée Saint Hubert 60260 LAMORLAYE

N.REF : 96380

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 mars,

Nous soussignés, Maître Dominique LE COËNT-de BEAULIEU, Commissaire de Justice spécialisé Commissaire-Priseur à Senlis et Chantilly, gérant de la SELARL Dominique LE COËNT-de BEAULIEU, représenté par Monsieur Nicolas Clair, Collaborateur,

Agissant en vertu du jugement du Tribunal Judiciaire de Senlis, en date du 17 octobre 2024, lequel a ouvert la procédure en référence, nous a désigné pour procéder aux opérations d'inventaire et de prisée des actifs mobiliers et a désigné la SCP Ph ANGEL, D. HAZANE & S.DUVAL, Mandataire, 24 rue Notre Dame de Bon Secours BP 30798 60207 COMPIEGNE CEDEX,

Nous nous sommes transportés au 13 Allée Saint Hubert, LAMORLAYE (60260) .

Nous avons procédé, conformément aux dispositions en vigueur du Code de Commerce, à l'inventaire et à la prisée des actifs mobiliers détaillés dans les pages annexées à la présente sur présentation et déclarations de Monsieur Rodolphe COLLET, Gérant, qui a signé, à la clôture de l'inventaire, l'attestation sur l'honneur jointe.

Monsieur Rodolphe COLLET certifie nous avoir présenté la totalité des actifs et qu'il ne dépend de cette procédure aucun autre actif mobilier corporel.

SELARL Dominique LE COËNT-de BEAULIEU

63 rue du Faubourg Saint Martin 60300 SENLIS Tél. : 03 44 53 03 42 – Fax. : 03 44 53 01 94

BUREAU DE CHANTILLY (sur rendez-vous uniquement) 40 avenue Joffre 60500 CHANTILLY Tél. : 03 44 60 89 51

Internet : acteon.auction – email : senlis@acteon.auction

Etude fermée le lundi

Dominique LE COËNT- de BEAULIEU

Commissaire de Justice spécialisé Commissaire-Priseur

RECAPITULATIF

RECAPITULATIF INVENTAIRE	Exploitation
TOTAL I - MATERIEL EN PROPRIETE	7 100
TOTAL GENERAL	7 100

SELARL Dominique LE COËNT-de BEAULIEU

63 rue du Faubourg Saint Martin - 60300 SENLIS Tél. 03 44 53 03 42 – Fax. 03 44 53 01 94

N° SIRET : 812 345 346 000 17 / N° TVA intracom : FR96812345346

BUREAU DE CHANTILLY (sur rendez-vous uniquement) 40 avenue Joffre 60500 CHANTILLY Tél. : 03 44 60 89 51

Internet : acteon.auction / e-mail : senlis@acteon.auction

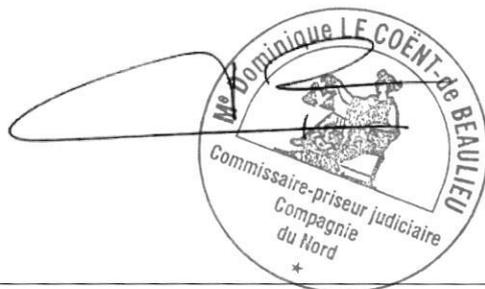
Inventaire de Liquidation judiciaire de l'EURL SOCIETE D'ENTRAINEMENT RODOLPHE COLLET établi par Monsieur Nicolas Clair, collaborateur de Maître Dominique LE COËNT-de BEAULIEU, Commissaire de Justice spécialisé Commissaire-Preneur à Senlis et Chantilly, le 04 mars 2025 en présence et sur les déclarations de Monsieur Rodolphe Collet, gérant.

I - MATERIEL EN PROPRIETE		Exploitation
1.	Lot de 3 selles de course en cuir (usures).	900
2.	Lot de 3 selles de course en cuir (usures).	900
3.	Lot de 3 selles de course en cuir dont 1 dégarrotées (usures).	900
4.	9 couvertures de marque EQUITHEME neuves sous housses .	300
5.	Très important lot de couvertures, tapis de selle, pads molletonnés, imperméables, couvertures nid d'abeille, peignoirs... (occasion et neuf) se trouvant sur 2 palettes et dans 2 caisses plastiques	900
6.	Ensemble de seaux et mangeoires de transport.	100
7.	Ensemble de petit matériel comprenant entre autre : mors (Américain, Chantilly, à aiguilles...), noseband, protections diverses, œillères, bonnet, brosses et étrilles, sacs mangeoire, guêtres, longes ...	400
8.	Important ensemble de matériel de sellerie comprenant : 4 brides de course complètes, longes, licols, brides avec mors, montants de bride, rênes Allemande, colliers...	600
<u>A LAMORLAYE, allée St Hubert</u>		
9.	Silo à grain.	900
10.	2 purificateurs de foin HAYGAIN (grand modèle).	1 200
TOTAL I - MATERIEL EN PROPRIETE		7 100
TOTAL GENERAL		7 100

L'inventaire étant achevé, nous avons fait signer à notre interlocuteur la déclaration sur l'honneur jointe selon laquelle il a certifié nous avoir présenté et fait inventorier tous les actifs tant en propriété, location, crédit-bail ou susceptibles d'être revendiqués par des tiers.
Après quoi nous l'avons désigné comme gardien de l'ensemble des actifs recensés et avons clos le présent inventaire.

Fait à Senlis, le 04 mars 2025

Dominique LE COËNT - de BEAULIEU



ATTESTATION

Je soussigné Monsieur Rodolphe COLLET
En qualité de Gerant de la Societe d'enlèvement Rodolphe Collet SARL

(donne mon accord pour la vente par adjudication publique de l'ensemble des matériels, stocks et véhicules dépendant de la liquidation judiciaire de)

Fait à : Lamorlaye
Le : 4 Mars 2025

Signature : 

ATTESTATION

Je soussigné
En qualité de

Donne mon accord, conformément à l'article 121 - 1 de la loi du 25 janvier 1985, afin que SELARL Dominique LE COËNT-de BEAULIEU, restituée aux créanciers, si les conditions légales sont réunies :

- . l'ensemble des matériels, stocks ou véhicules (suivant l'inventaire établi contradictoirement) faisant l'objet de contrats de dépôt ou de vente assortie de clause de réserve de propriété,
- . l'ensemble des matériels, stocks ou véhicules (suivant l'inventaire établi contradictoirement) faisant l'objet de contrats de location, crédit-bail ou location avec option d'achat,

Dépendant de la liquidation judiciaire de
Sauf si leur réalisation est plus favorable à la liquidation.

Fait à :
Le :

Signature :

ATTESTATION

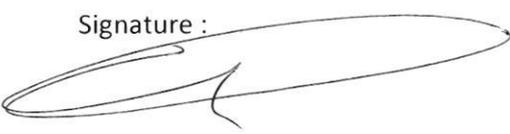
Je soussigné Monsieur Rodolphe COLLET
En qualité de Gerant de Societe d'enlèvement Rodolphe Collet SARL

Certifie sur l'honneur que :

La société d'enlèvement Rodolphe Collet SARL

Ne possède aucun autres actifs

Fait à : Lamorlaye
Le : 4 Mars 2025

Signature : 

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Les opérations d'inventaire étant terminées,

M. COLLET Rodolphe
En qualité de Gérant

Dûment informé par nous que toute omission d'actif ou fausse déclaration est constitutive du délit de détournement ou dissimulation d'actif, puni de peine de prison,

A certifié nous avoir présenté et fait inventorier tous les meubles et matériels d'exploitation, véhicules et stocks en propriété constituant l'actif de

Société d'entraînement Rodolphe Collet EARL

dont le N° de TVA Intra-communautaire est :

A également certifié nous avoir déclaré, parmi les éléments d'actifs que nous avons recensés, tous :

1. Matériels gagés, nantis ou placés sous sujétion douanière ainsi que les biens qu'il détient en dépôt, location ou crédit-bail, ou sous réserve de propriété ou, plus généralement, qui sont susceptibles d'être revendiqués par des tiers.

* Dont le débiteur nous a remis la liste qui sera annexée à notre inventaire.

* Dont le débiteur n'a pas été en mesure de nous remettre la liste.

2. Produits ou déchets toxiques ou chimiques soumis à réglementation.

Remarques concernant l'état des locaux :

Déclaration sur laquelle nous avons fait toutes réserves.

Après quoi nous l'avons désigné comme gardien de l'ensemble des actifs recensés et avons clos le présent inventaire qu'avec nous il a signé.

Le déclarant

Le Commissaire de Justice

Coordonnées complètes du déclarant (téléphone et adresse personnels) :

Coordonnées complètes du propriétaire des locaux :

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Ce document sera remis annexé en fin de l'inventaire communiqué au tribunal.

* Rayer la mention inutile